

1827 à 1836

**INSTITUT ROYAL
DES SOURDS-MUETS DE PARIS
(Édouard Morel)**

**LES QUATRE
CIRCULAIRES
À TOUTES LES INSTITUTIONS
DE SOURDS-MUETS
DE L'EUROPE
DE L'AMÉRIQUE
ET DE L'ASIE**

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

LES QUATRE CIRCULAIRES DE L'INSTITUT ROYAL DES SOURDS-MUETS DE PARIS

Le terme administratif et rébarbatif de « Circulaires » ne devrait pas détourner de ces textes.

En effet, il ne s'agit pas d'instructions administratives, mais de documents « collaboratifs » (comme il se dit de nos jours). Plutôt que « Circulaire », le titre aurait pu être « *Revue internationale de l'enseignement des sourds-muets* ». Ces documents dressent un état des lieux de l'enseignement des sourds-muets en France, en Europe et dans divers pays d'Amérique et d'Asie. Ils sont passionnants pour qui s'intéresse aux sourds et aux sciences de l'éducation.

La première circulaire, de septembre 1827, est un court texte de huit pages. C'est un simple appel à contributions signé du baron Degérando, administrateur influent de l'Institut de Paris. Les circulaires constituent aussi des mises à jour et complément du livre du baron Dégérando (ou de Gérando selon les époques) : *De l'éducation des sourds-muets*.

La deuxième circulaire de 1829 (106 pages dans l'édition originale) expose les premières contributions reçues, classées en six thèmes :

1. Instruction intellectuelle ;
2. Articulation, alphabet labial ;
3. Instruction industrielle ;
4. Hygiène, recherches et expériences sur la surdité ;
5. Statistique, situation actuelle des institutions ;
6. Bulletin Bibliographique.

La troisième circulaire de 1832 (268 pages dans l'édition originale) réduit le sommaire à cinq thèmes, l'articulation y a disparue :

1. Éducation intellectuelle et morale ;
2. Éducation physique ;
3. Statistique, recherche sur la surdité ;
4. Situation actuelle des institutions et création d'écoles normales ;
5. Bulletin Bibliographique.

La quatrième circulaire, de 1836, est un volumineux document (490 pages dans l'édition originale) qui reprend un classement thématique quasi identique au précédent, à l'exception de la création d'école normale :

1. Éducation intellectuelle et morale ;
2. Éducation physique ;
3. Statistique, recherche sur la surdité ;
4. Situation actuelle des institutions de sourds-muets ;
5. Bulletin Bibliographique.

Selon Yves Bernard : « Ces trois circulaires ont été rédigées par Édouard Morel (1805-1857). Après des études au collège de Besançon, il rentre directement à l'Institut de Paris, sur la recommandation de son oncle, Degérando. Il est aspirant en 1824,

répétiteur en 1826, professeur en 1829 et il prend, en 1832, le nouveau poste de secrétaire-archiviste. Il devient directeur suppléant en 1847 puis directeur de l'Institut de Bordeaux, de 1850 à 1857, après la disgrâce de Valade-Gabel. Il fondera les *Annales de l'éducation des sourds-muets et des aveugles*.»

«La cinquième circulaire projetée, mais jamais publiée, s'inscrit dans la progression des événements : il faut 2 ans pour la seconde, 3 ans pour la 3^e, 4 ans pour la 4^e circulaire. Probablement 4 à 5 ans pour la 5^e, soit 1840 ou 1841.

Or, on sait que l'administration sort de l'échec cuisant de la parole généralisée de Désiré Ordinaire qui démissionne en 1838, et que de Lanneau, directeur de 1839 à 1859 est en guerre ouverte avec Degérando (1772-1842), que le Conseil d'Administration est remplacé au 22 juin 1841 par une Commission consultative, et que Valade Gabel est envoyé à Bordeaux comme directeur pour insubordination contre le programme d'Émilie Ferment. Morel est le protégé de Degérando, et s'il a encore tous les appuis pour accéder aux meilleurs postes, il suscite la jalousie de tous ses collègues sourds et entendants. Itard est décédé en 1838, Bébien en 1839, et les choses ont évolué, avec un attentisme qui ne se nourrira pas de l'expérience américaine. Morel publiera donc ses annales bien plus tard car il poursuit toujours son immense travail de documentation. »

Voici donc, pour la première fois, ces quatre Circulaires réunies en un seul volume facilitant leur consultation et leur comparaison.

NDE : ces documents n'ont pu encore être révisés. En raison de la mauvaise qualité des originaux, la numérisation a été déficiente et, malgré nos corrections, il subsiste sans doute diverses erreurs de frappe. Nous pensons que le sens des documents n'en est pas affecté. Sinon, merci de nous contacter.